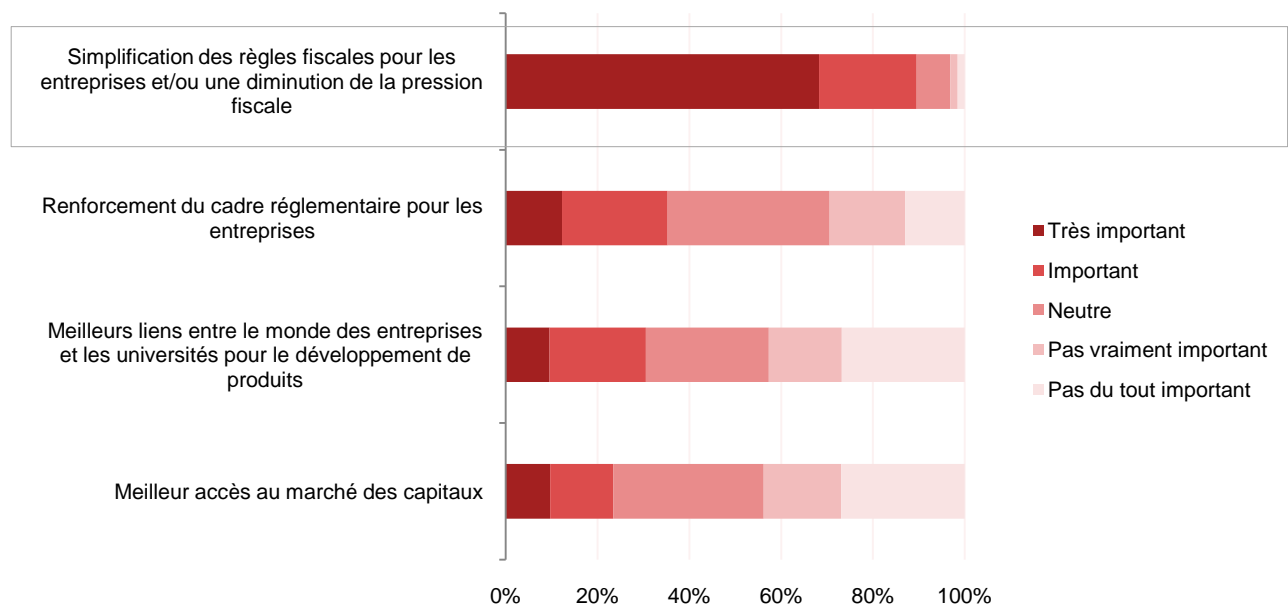
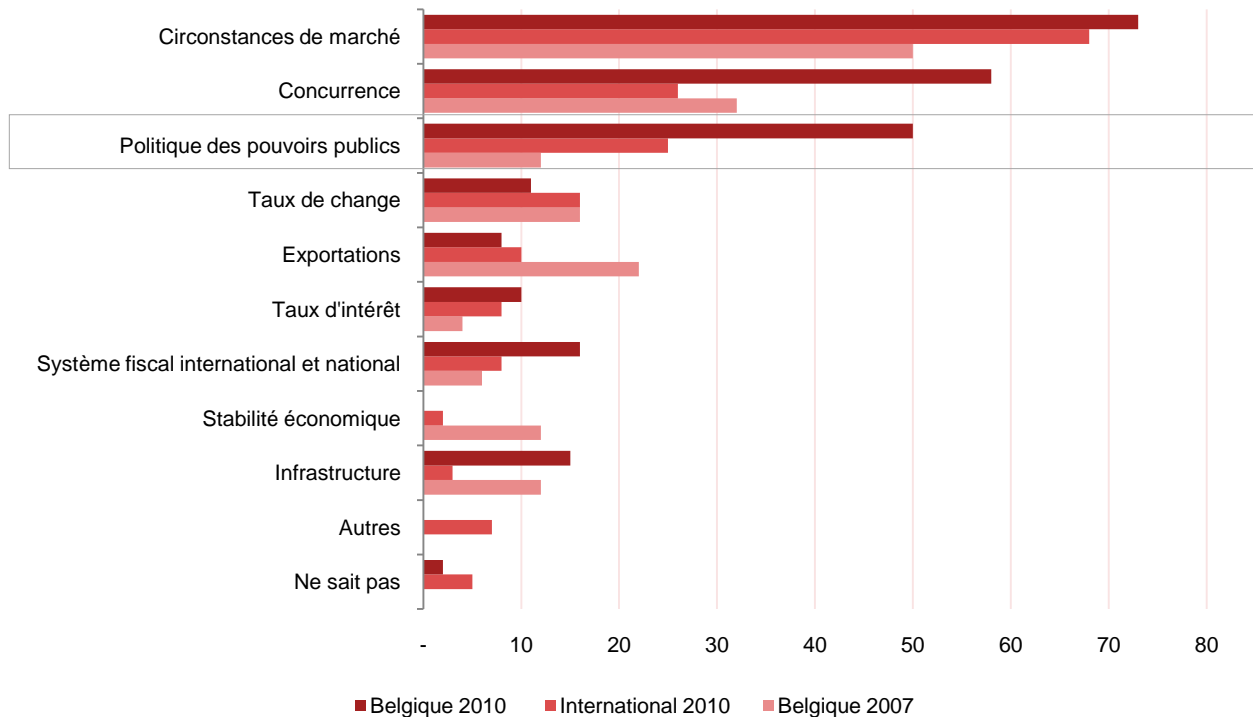

Enquête autour de l'entreprise familiale en Belgique

Décembre 2010

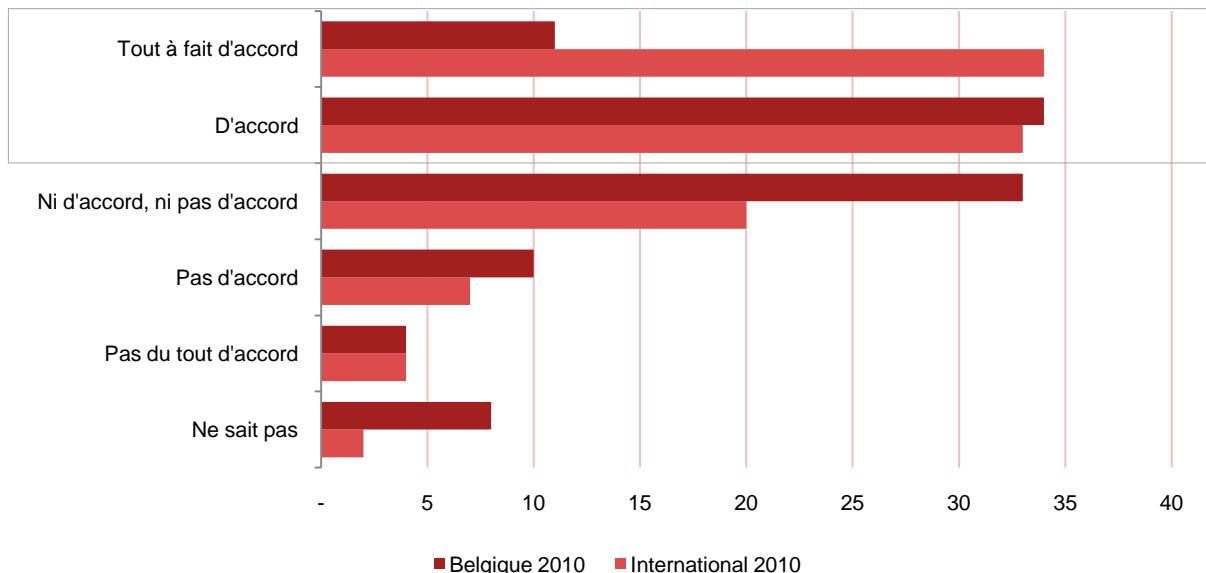


Principales découvertes

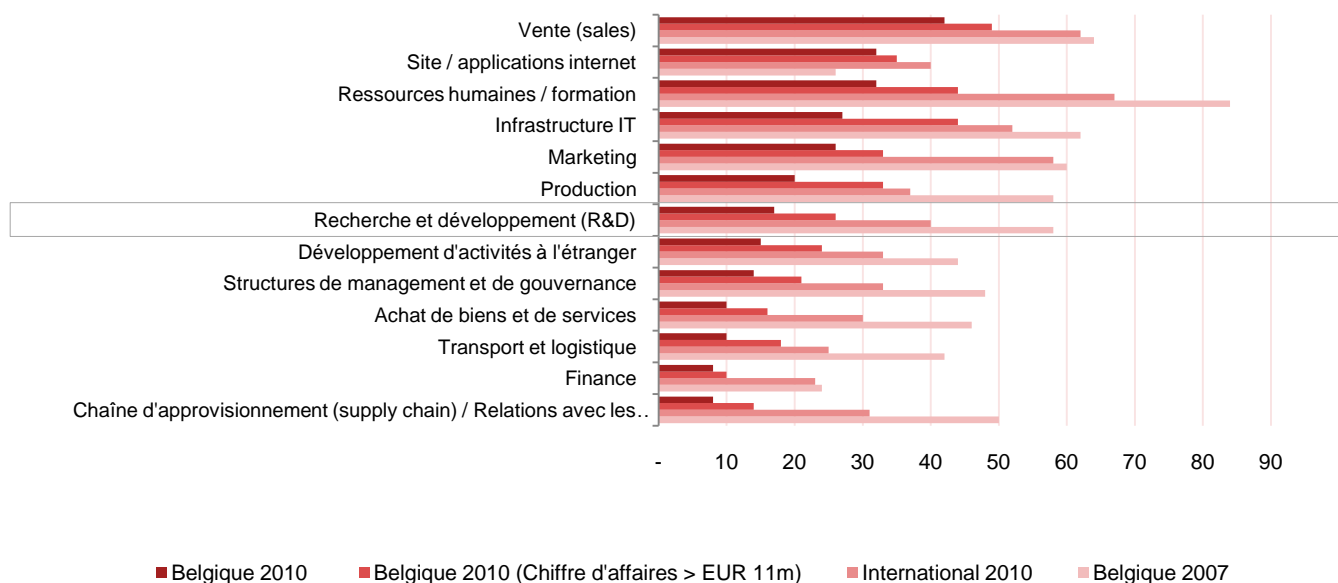
1. Une entreprise sur deux qui ont répondu à l'enquête voit la **politique des pouvoirs publics et la réglementation** comme un des principaux défis externes pour leur entreprise. C'est quatre fois plus qu'en 2007 et deux fois plus qu'au niveau international. En outre, la Belgique se situe au troisième rang de la pression fiscale en Europe, ce qui hypothèque notre capacité concurrentielle.



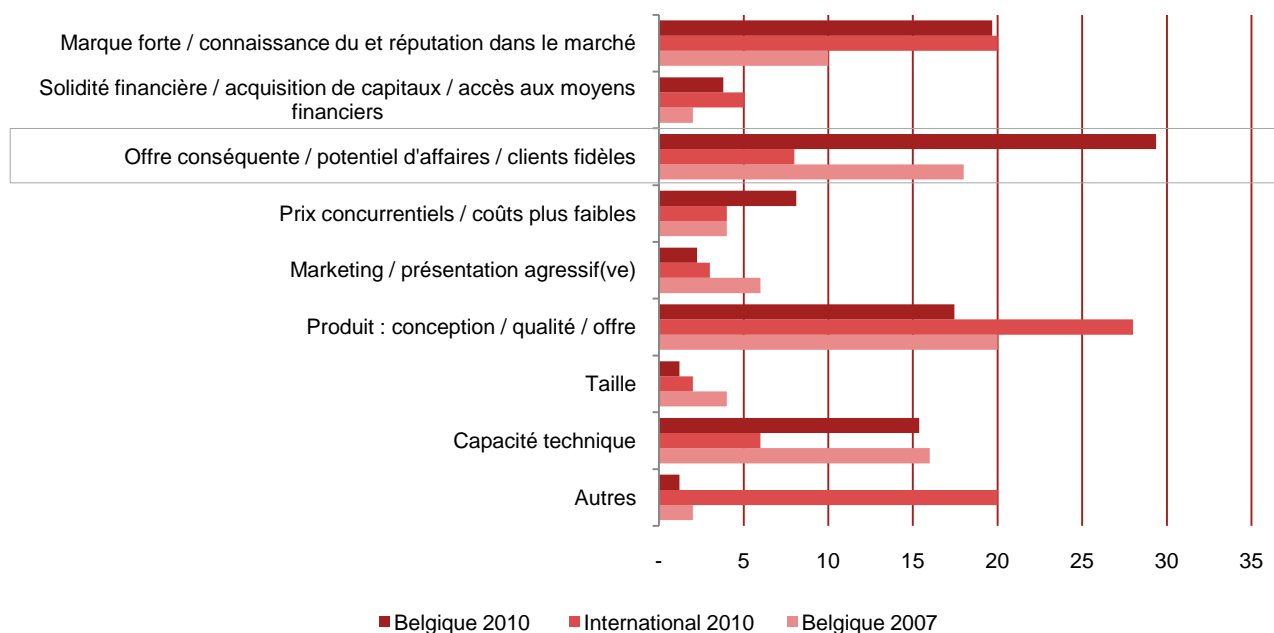
2. Environ la moitié des entreprises qui ont répondu à l'enquête estime que le **caractère familial de leur entreprise** les a aidées à traverser la crise. Mais les entrepreneurs belges restent **plus prudents** que leurs homologues internationaux, tant sur le plan de la confiance dans l'avenir proche qu'en ce qui concerne le volume des investissements projetés.



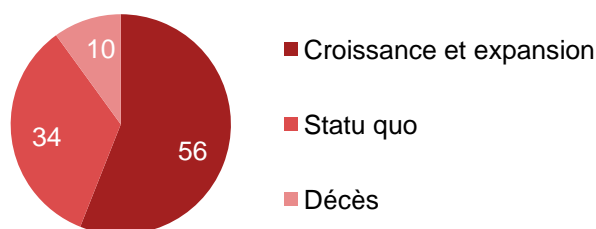
3. **Les investissements en matériel de vente, en infrastructure IT et en RH / formation sont prioritaires dans les projets d'investissement** des entreprises. Bien que les projets d'investissement soient largement **plus faibles** qu'en 2007. Il faut remarquer que ce sont surtout les investissements en **R&D** qui diminuent drastiquement par rapport à 2007 et par rapport à la scène internationale.



4. Les entreprises familiales belges mettent plutôt **le client au centre**, alors que l'enquête internationale met en évidence un accent sur la conception et la qualité du produit.

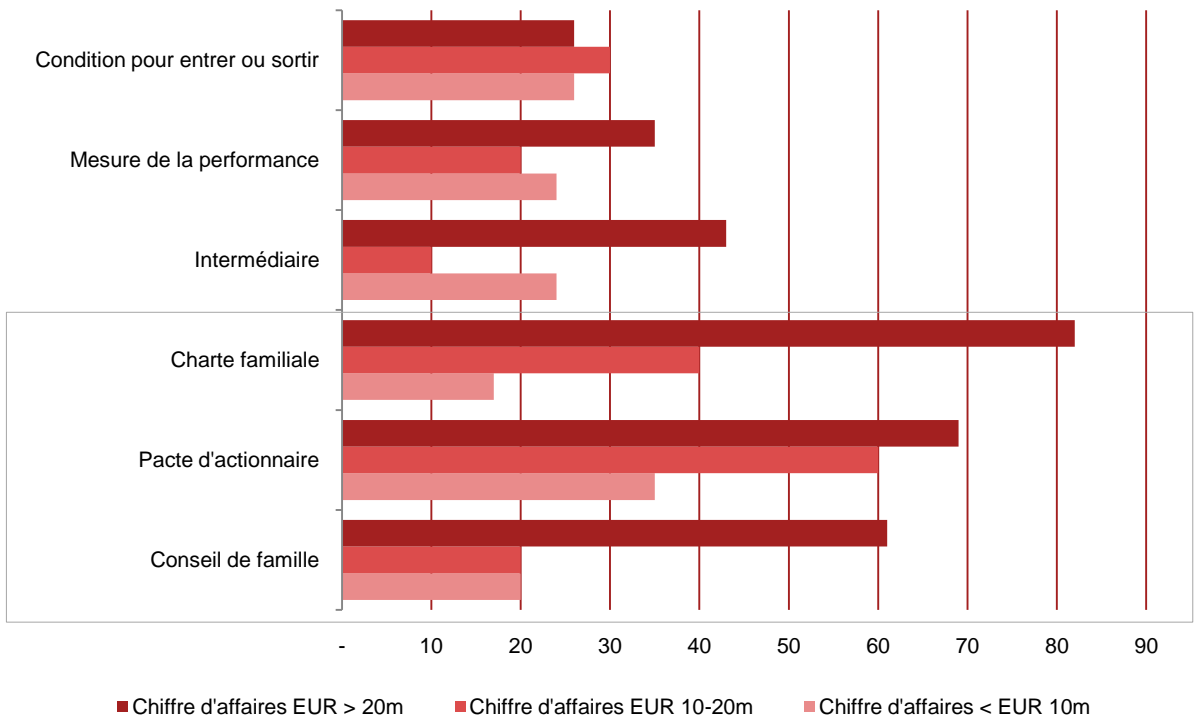
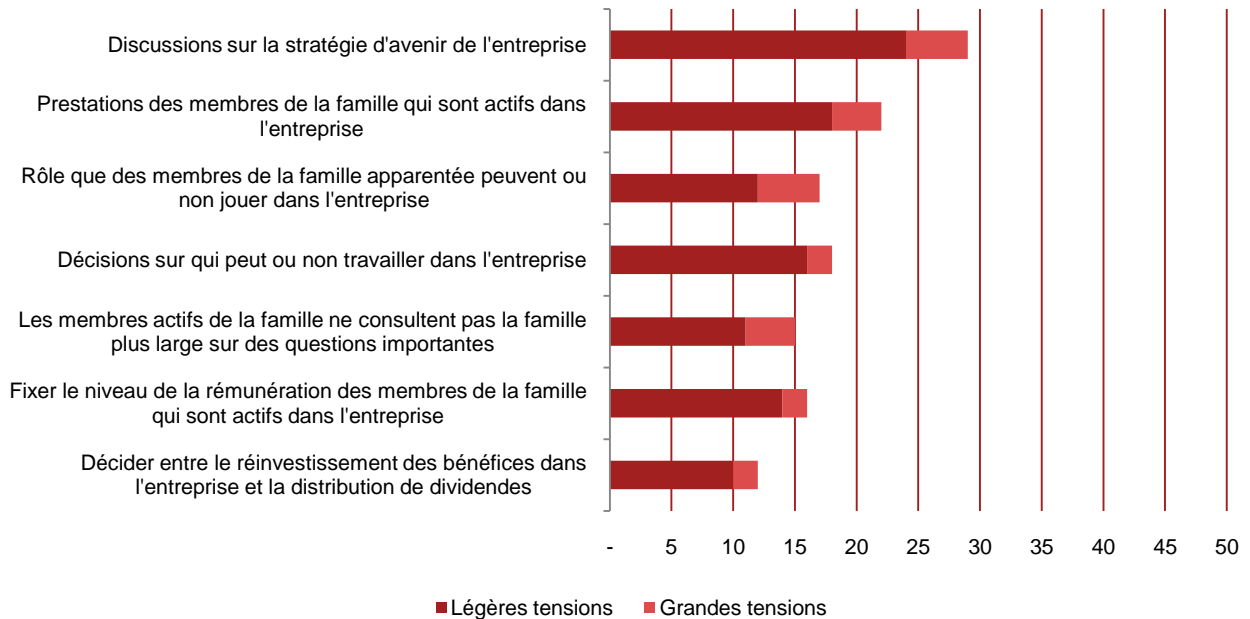


5. Plus de la moitié des entreprises familiales pense **croître** dans l'année à venir, et 1 sur 5 parmi elles, envisage de le réaliser par **une ou plusieurs reprises** dans les 12 prochains mois.



6. L'enquête révèle que les entreprises qui ont l'intention de changer de propriétaire à court terme ne sont pas suffisamment préparées à ce passage, alors que ceci est crucial pour éviter une **perte de valeur inutile**.
7. Il ressort que 68% des toutes les entreprises interrogées n'ont toujours **pas de plan de succession** pour les fonctions essentielles de direction. En outre, près de la moitié des entreprises familiales belges n'a pas encore pris de mesures pour le cas d'un décès inopiné ou d'une incapacité soudaine d'un des dirigeants ou actionnaires familiaux. Nous ne pouvons que souligner qu'une bonne planification successorale peut éviter de nombreux problèmes, tant pour l'entreprise que pour la famille concernée.

8. Nous constatons également que trois entreprises sur quatre n'ont pas pris de mesures pour la **résolution des conflits**. Les principaux conflits portent sur la stratégie, sur qui peut travailler dans l'entreprise ou non et sur les prestations des membres actifs de la famille. Les entreprises familiales qui ont bien pris des mesures, optent surtout pour le pacte d'actionnaires, la charte familiale et le conseil de famille. On a nettement plus recours à ces trois procédures de tête dans les grandes entreprises ; la charte familiale est même utilisée dans huit entreprises sur dix qui ont un chiffre d'affaires de plus de 20 millions d'EUR.



9. Environ la moitié des entreprises avec un chiffre d'affaires de 20 millions d'EUR ou plus a également un ou plusieurs **administrateurs externes**, peut-être aussi grâce à l'arrivée du Code de Commerce à propos de directives et de suggestions pratiques pour gérer une entreprise. Pour les autres entreprises familiales, cela oscille entre 10% et 20%.
10. L'impact positif d'une **entreprise socialement responsable (ESR)** a également imprégné une majorité des entrepreneurs familiaux. L'impact de l'ESR sera encore plus important à l'avenir. L'économie plus respectueuse de l'environnement (certificats CO₂, construction passive, etc.) contraint les entreprises à adapter leur *business model*. Celles qui mènent ici une politique proactive bénéficieront peut-être aussi d'un **avantage concurrentiel**.

